Extrait du OIEau

http://www.oieau.org/contenu/agenda-des-evenements/article/la-gestion-post-crue-et-son

# La gestion post-crue et son anticipation ?

- contenu - Agenda des évènements -

Date de mise en ligne : lundi 30 mai 2016

**OIEau**

Copyright © OIEau

De nombreuses crues ont marqué le grand Sud-Ouest, dont celles de 2013 et 2014. Elles laissent derrière elles un paysage souvent dévasté, avec des dégâts matériels importants, des habitants sinistrés et parfois même des victimes humaines. Pour effacer le traumatisme et revenir à une situation habituelle dans les plus brefs délais, les autorités publiques travaillent alors à la remise en état et à la sécurisation du cours d'eau.

Chacun reconnaît la nécessité d’apporter des réponses rapides à ces évènements exceptionnels, notamment de la part du Préfet et du Maire, garants de la sécurité des biens et des personnes. Mais dans ces situations de crise, le temps est surtout à l'action et peu à la réflexion pour rechercher des solutions durables et globales.

A l'heure de la GEMAPI, le syndicat de rivière aura certainement un nouveau rôle à jouer dans la gestion post-crue au côté de l'Etat, du Maire et des différents opérateurs. Quel peut être son rôle dans la gestion post-crue ? En tant que gestionnaire de cours d’eau, comment le syndicat de rivière peut-il contribuer à anticiper ce type d’évènement exceptionnel ? Les travaux après la crue peuvent-ils être l’occasion de porter un regard différent sur le cours d’eau et d’initier un « aménagement durable » du lit mineur et du lit majeur, conciliant la sécurité, la mise en valeur et la qualité des milieux aquatiques ?

Au travers de plusieurs retours d’expériences, ce colloque permettra de réfléchir et proposer des pistes d’action pour que les syndicats de rivière puissent contribuer à une meilleure anticipation de ces événements, être associés aux interventions d’urgence et faire émerger des solutions qui concilient les différents enjeux de gestion des cours d’eau.

Copyright © OIEau